

SEANCE DU 5 AVRIL 2024

Présents : Joël BRUN, Alberto COSTANTINI, Claude BRUNEL, David MALIGE, Fabien CHASSANG, Thibault SOUTON, Véronique VEYRIER, Martine CHADELAT, Jean-Michel REVERSAC, Nathalie SABAU-BOURRY, Jacques DEBORD

Secrétaire de séance : Nathalie SABAU-BOURRY

Délibération n° 2024_009 : Achat petit matériel

Monsieur le Maire présente les devis établis par les Ets REYT Verts Loisirs et Protet Motoculture pour l'achat d'une tondeuse autoportée et d'une débroussailleuse.

Les devis s'élèvent à :

- 6056.92 € HT pour REYT Verts Loisirs ;
- 5866.67 € HT pour Protet Motoculture dont une reprise de matériel pour la somme de 333.33 € HT soit un devis à 6200 € HT.

A 9 voix pour le devis REYT Verts Loisirs, 2 voix pour Protet Motoculture, le Conseil municipal décide :

- L'achat d'une tondeuse autoportée et d'une débroussailleuse auprès de REYT Verts Loisirs ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer le devis correspondant.